

Rapport présidentiel à l'occasion de la 63ème assemblée générale de la Société Suisse des Conservateurs du Registre Foncier, du 16 septembre 2011 à Neuchâtel

Chers invités, Mesdames et Messieurs les membres , j'ai le plaisir de vous présenter le rapport d' activité de notre association durant l'année écoulée , notamment sur les points suivants

1 Activité du comité, Assemblée générale

1.1 Comité

Durant l'année écoulée, le comité s'est réuni à deux reprises: La première fois à Soleure, le 17 février 2011 et la seconde le 15 septembre 2011, à Neuchâtel. Pour la première fois, le comité n' a pas du participer à une consultation de projet. Au premier plan de nos discussions se trouvaient le projet eGRIS/Terravis ainsi que la révision totale de l'ordonnance sur le registre foncier .A aussi été évoqué une éventuelle collaboration avec l'association suisse du notariat. Pour l'instant, nous en sommes au stade de la formation des groupes de travail issus des milieux concernés et qui devront traiter de thèmes spécifiques au notariat « public ». Enfin, nous avons traité les affaires courantes.

Durant cette année d'activité, diverses délégations de notre association ont pu participer aux assemblées générales de nos sociétés consoeurs à l'étranger; Thomas Glanzmann nous a représenté à Passau auprès de l'association notariale bavaroise, notre ancien président Jürg Bracher est allé à Paris auprès de l' Association des Conservateurs des Hypothèques et Jean-Marc Gicot s'est rendu à Bruxelles à la Fédération Royale des Conservateurs de Belgique. Enfin pour ma part, j'ai pu me rendre à Heilbronn et à Constance dans les associations notariales du Württemberg et du Bad. En outre j'ai participé, en tant que président de notre association , à la conférence annuelle des Offices cantonaux de mensuration qui s'est tenue à Liestal .

1.2 Congrès des Conservateurs 2010 à Lucerne

Pour la troisième fois depuis 2005 , l'assemblée annuelle de notre association a pu se dérouler dans la salle du Grand Conseil lucernois. Cette journée de formation bisannuelle est réellement devenue une tradition au point que l'on peut la désigner dorénavant comme la « journée lucernoise » .Ceci grâce aussi au généreux soutien du Canton de Lucerne et à la grande implication de notre membre Josef Häfliger ainsi que de ses collaborateurs du registre foncier de Willisau. Malgré le retrait « mérité » de

Josef Häfliger en tant qu' organisateur, une « journée lucernoise » aura à nouveau lieu le 13 septembre 2012. En effet, Monsieur Jürg Unternährer, membre du comité, a repris le flambeau de son prédécesseur et se chargera de l'organisation de cette journée. J'en profite ici pour adresser, au nom des membres de notre association, mes plus vifs remerciements à toutes celles et ceux qui ont rendu et continueront à rendre cette manifestation possible à l'avenir.

2 Activités législatives/ Procédures de consultation

2.1 Révision totale de l'Ordonnance sur le registre foncier

Malheureusement, la version définitive de l'Ordonnance révisée n'était pas encore parue lors de la rédaction de ce rapport annuel. De même que la date d'entrée en vigueur des nouvelles normes du code civil (révision des droits réels et du registre foncier). Renseignement pris auprès l'office fédéral chargé du droit du registre foncier et du droit foncier, la date qui devrait être retenue, sera le 1^{er} janvier 2012. De plus l'on ne doit pas faire abstraction du fait que des modifications essentielles ont dû être prises en compte en ce qui concerne le dernier projet du 30 juin 2011. La plupart des cantons ont d'ailleurs commencé à préparer les ajustements nécessaires de leur législation. De même, les premières informations et séances de formation sur la révision du CC ont été organisées par diverses organisations professionnelles, comme par exemple la fondation sur le notariat suisse. Ces séances ont démontré qu'une grande demande d'informations subsiste et que certains points pratiques ne sont pas encore tout à fait clairs. Nous allons surveiller la situation de près et nous engager à ce que toutes les questions en suspens soient résolues et que nos membres soient ainsi informés à temps.

2.2 Ordonnance sur l'acte authentique électronique

La révision partielle des droits réels immobiliers était aussi l'occasion d'établir une ordonnance sur l'acte authentique électronique. Cette ordonnance contient les règles d'exécution du nouvel article 55a du titre final du CC, qui doit entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2012. Après une consultation auprès des cantons, il n'est toujours pas clair de savoir comment la question de l'attestation de légitimation des officiers publics doit être résolue. Du point de vue de notre association, il est évident qu'il faut tendre vers une solution qui favorisera un échange large des actes électroniques et ne négligera pas les compétences cantonales. Le même problème se posera aussi sur la tenue du registre des officiers publics et d'autres personnes qui sont compétentes pour les expéditions d'extraits certifiés (par ex: les conservatrices et conservateurs du registre foncier). Pour l'organisation de ce registre, le département fédéral de la justice propose la solution qui a été développée par l'association suisse des notaires. Les cantons devront prendre position, jusqu'à fin 2011, sur cette solution et proposer un calendrier sur les modifications légales à apporter.

3 eGRIS/Terravis

Le comité se montre satisfait que, sous l'impulsion des représentants cantonaux, la question de la gouvernance en ce qui concerne eGRIS aie été résolue par l'expertise PD Dr. Andreas Abegg. L'office fédéral de la justice est maintenant disposé à reconnaître l'importance des cantons en matière de remise des données du registre foncier. Il est donc prévu de régler par des normes, la possibilité de remettre les données du registre foncier de façon privée. Il reste à attendre, comment cet élément essentiel sera développé dans le, jusqu'à présent ambitieux, calendrier du projet. L'ajustement de ces éléments au niveau cantonal devra aussi être pris en considération. De plus en ajoutant l'introduction d'un « registre suisse des notaires » évoqué ci-dessus, ceci fait peu de sens et diminue la crédibilité du projet, si un calendrier est communiqué sans que l'on puisse en respecter les délais.

4 3D-Propriété

La troisième dimension est depuis longtemps un thème cher aux autorités de mensuration et le sera encore. Autour du débat, limité jusqu'à maintenant en premier lieu au petit cercle des ingénieurs géomètres et des géomètres, de mettre sur pied une base plus large, la direction fédérale de la mensuration (V+D) a, le 9 juin 2011, appelé à une table ronde afin de confronter les questions non résolues à l'opinion publique. Du point de vue du géomètre et directement en rapport avec le registre foncier, se trouve en premier lieu la tenue en trois dimensions de la propriété par étages. D'ici à que ce l'idée de la propriété en 3D puisse se réaliser, ce eu égard aux coûts engendrés, d'autres discussions auront eu lieu auxquelles notre association participera avec intérêt.

5 Membres

Le Dr. Bernhard Trauffer, membre honoraire, nous a malheureusement quitté le 24 février 2011 dernier. Il avait présidé notre association de 1990 à 1996. Il a, autant qu'auteur dans le commentaire bâlois et diverses revues spécialisées ainsi que conférencier lors de nos assemblées, largement contribué à nous délivrer sa connaissance professionnelle. A l'avenir, nous regretterons beaucoup ses contributions et garderons un excellent souvenir de notre distingué collègue.

Durant l'année écoulée, votre comité annonce l'arrivée des 15 nouveaux membres suivants:

- Dütschler Jürg, Thierachern BE
- Egloff Susanne, Berikon AG
- Bölli Stephan, Wetzikon ZH
- Wenger Werner, Grüningen ZH
- Gmür Roger, Dietikon ZH

- Kuhn Armin, Zürich
- Roth Markus, Bern
- Rusterholz Mathias, Illnau ZH
- Vogt Beat, Zurzach AG
- Schwager Linus, Frauenfeld TG
- Oertli Jasmin, Wittenbach SG
- Widmer Franco, Olten SO
- Wolfensberger Heinz, Uster ZH
- Hinder Lukas, Zürich
- Wohlgemuth Marc, Zürich

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à tous les nouveaux membres de notre association et espérons qu'ils participeront activement à la vie de notre société.

10 membres ont, pour raisons de retraite ou de changement de carrière professionnelle, quitté notre association.

Suite à ces différentes mutations, notre société compte aujourd'hui

- 219 membres individuels, dont 6 membres honoraires;
- 4 membres collectifs.

6 Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement tous les membres du comité pour leur collaboration durant l'année. J'adresse également mes remerciements aux collaboratrices et collaborateurs de l'office fédéral chargé du droit du registre foncier et du droit foncier. Une mention spéciale pour l'ancienne directrice de cet office, la Prof. Dr. Christina Schmid-Tschirren, qui - comme vous le savez - est devenue la nouvelle directrice de l'institut suisse de droit comparé à Lausanne. Je la remercie pour son grand engagement et intérêt pour le registre foncier et lui souhaite plein succès dans sa nouvelle carrière. En outre je sais qu'elle n'oubliera pas, comme enseignante à l'Université de Berne, les conservatrices et conservateurs du registre foncier.

Bâle, le 16 septembre 2011

Le Président:

sig. Ch. Heim